NOUVEAU QUARTIER DE LA GARE. — Vente de terrains. — L'Administration municipale a l'honneur de faire connaître son intention de mettre en adjudication publique, dans le courant de janvier 1906, quelques-unes des parcelles de terrain du nouveau quartier de la Gare, si des offres acceptables lui sont faites.

Les amateurs sont en conséquence invités à adresser leurs offres avant le 6 janvier prochain, à l'Hôtel de Ville, à M. Salembien, adjoint au maire. 94310

CRAKO. — Le nouveau gâteau au sucre de la Maison CORNET-LESUR, Tourcoing. Exigez le nom sur le gâteau: **CRAKO.** Déposé. 94732

Maison spéciale de TAPIS P. ROUSSEAU, 17, rue des Anges, face nouvel Hôtel des Postes, Tg. 665

6 PORTRAITS SOIGNES, 2 fr. 25. 81, rue Desurmont, Tourcoing. 741

MOUVAUX

UN VOL AU PETIT-TOURCOING. — Mme Emile Chatelain, cabaretière, au Petit-Tourcoing, a constaté samedi matin, vers huit heures, que des malfaiteurs s'étaient introduits quelque temps auparavant dans sa chambre à coucher.

Les malandrins s'étant emparés d'une échelle trouvée dans la cour de l'estaminet, l'ont appuyée contre la muraille et ont ainsi pénétré dans l'immeuble où ils se sont emparés de plusieurs vêtements. Les gendarmes de Tourcoing se sont rendus à Mouvaux pour ouvrir une enquête.

MARCQ-EN-BARŒUL

PAUVRE FOLLE. — Des ouvriers passant, vendredi soir, vers sept heures, à l'Entrepôt, aperçurent une femme assez âgée, couchée dans un champ. Ils s'en approchèrent; à leur vue, la femme se leva tout à coup et se mit à injurier les ouvriers et à leur lancer de la boue à la figure. Ces derniers prévinrent M. Martin, commissaire de police, qui ordonna d'amener cette femme. Ce ne fut pas chose facile de s'emparer d'elle; elle maltraitait les personnes qui la conduisaient et essayait de les mordre. On dut lier la femme sur un chariot, pour pouvoir l'enfermer au poste où on lui fit passer la nuit.

Samedi matin, le commissaire interrogea la prisonnière: elle ne put se faire comprendre, parlant à peine le français. Elle eut alors une crise de nerfs, et, se débattant entre les bras des gardes qui la tenaient, elle cherchait à les mordre.

M. Martin, commissaire, croyant avoir affaire à une folle, la fit conduire à l'hôpital de Marcq, où M. le docteur Duray l'examina. Ce dernier ne conçut alors plus de doute sur la mentalité de cette personne, et, devant son attitude menaçante, lui fit mettre la camisole de force.

Dans l'après-midi, une amélioration s'étant produite, la Sœur supérieure de l'hospice put tirer quelques renseignements de sa pensionnaire. Elle apprit que cette femme habitait Morseele (Belgique), que son prénom était Eulalie, qu'elle avait six enfants, dont trois garçons et trois filles. Ce sont les seules indications que la Sœur ait pu obtenir.

Vers quatre heures de l'après-midi, la femme ayant eu une nouvelle crise de folie, M. Duray, docteur, l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, où elle a été conduite immédiatement.

L'EXPLOSION DE LA FABRIQUE D'HUILES. — Les funérailles de M. Henri Pollet, la victime de l'explosion de chez M. Minne, ont eu lieu samedi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Vincent, devant une assistance très nombreuse.

Une couronne offerte par le personnel de la fabrique d'huiles était portée par un groupe d'ouvriers.

— L'état de M. Dillies, sans être toujours aussi grave, ne laisse pas d'inspirer encore des inquiétudes. MM. les docteurs Masson et Ducroquet ne peuvent se prononcer exactement sur les conséquences des brûlures.

BONDUES

BLESSE PAR UNE AUTOMOBILE. — Dans la soirée de vendredi, vers huit heures, un accident s'est produit à Bondues, à proximité du territoire de Tourcoing. Un chauffeur travaillant à l'établissement de MM. Tiberghien frères, rue de Paris, à Tourcoing, M. Jules Delannoy-Marescaux, revenait de son travail. Il venait de s'engager dans le pavé des Ravennes, et tenait le milieu de la chaussée. Afin de se garer d'une automobile qui arrivait de Bondues, M. Delannoy gagna le trottoir. L'automobile passée, l'ouvrier reprit sa place sur la chaussée, mais au même instant, une autre automobile, non éclairée celle-là, arrivait. M. Delannoy fut atteint à la jambe et projeté sur le sol. Relevé par des ouvriers de la fabrique de margarine de M. Wagnon, il fut transporté à l'estaminet *Au Bon Coin*, tenu par M. Casier, puis ensuite à la ferme de M. Lucien Thieffry, où il passa la nuit. M. Delannoy s'est fait une entorse à la cheville droite. Le blessé a été reconduit en voiture à son domicile, au Pont de Pierres, à Bondues, samedi matin.

RONCQ

L'ETABLISSEMENT D'UNE NOUVELLE PLACE. — On sait que dans deux séances successives, le Conseil municipal de Roncq, a, sur la proposition de M. Louis Vienne, envisagé la création d'une nouvelle place. Nos lecteurs ont pu voir, dans le compte-rendu de la séance de vendredi, publié dans notre dernier numéro, que le Conseil avait chargé de l'étude du projet, la Commission municipale des finances, à laquelle a été adjoint M. Verhaeghe, architecte.

Nous recevons, à ce propos, une lettre signée d'un groupe de débitants.

Nos correspondants occasionnels constatent que la place actuelle est insuffisante et que la réalisation du projet de M. Vienne est chose indispensable. Ils émettent ensuite l'idée, excellente à notre avis, de la création d'un marché sur la nouvelle place; cela permettrait aux cultivateurs d'y vendre leurs produits, qu'ils doivent porter aujourd'hui dans les villes voisines, et amènerait plus de mouvement dans la commune.

Nous avons, dans notre compte-rendu, mentionné le projet émis par M. Jules Cornard, qui consiste en la démolition de la mairie actuelle et sa reconstruction à l'emplacement occupé par la maison de MM. les vicaires.

Nos correspondants trouvent que cet emplacement n'est pas convenable pour y construire une mairie; il est trop exigu. De plus, pour donner un peu d'aspect au monument et à la place, il faudrait élargir la ruelle de la Bourse et la transformer en rue, ce qui diminuerait encore la superficie du terrain qui deviendrait ainsi insuffisant. Ils terminent en émettant l'espoir que le projet de M. Vienne ne sera pas abandonné.

APPEL AUX CATHOLIQUES

Pour l'envoi de vos cartes de visite, de deuil, etc. Servez-vous des bandes spéciales vendues par le *Comité des Ecoles catholiques* au profit de ses œuvres, 5 fr. le 100.

Dépôts pour Roubaix: 71, Grande-Rue; 84, Grande-Rue; 34, rue Fosse-aux-Chênes; Vroman, Grande-Place; Plouvier, place Notre-Dame; Martin-Frémont, rue de Lannoy; Fimo-Broutin, Grande-Rue.

Dépôts pour Tourcoing: 5, rue Carnot; 85, rue des Ursulines; Jean Debisschop, rue des Ursulines; Henri Lemaire, Grande-Place; Jules Rosoor, Grande-Place; J. Watteuw, *Au Broutteux*, rue St-Jacques. 93753d

Demandez partout le **CHOCOLAT LACROIX**
Blanc-Seau, TOURCOING 89556

LILLE

AU SYNDICAT REGIONAL DES PHARMACIENS DU NORD DE LA FRANCE. — L'assemblée générale annuelle a eu lieu hier à l'Hôtel de Ville, sous la présidence d'honneur de M. le professeur Gérard.

Plusieurs membres du bureau étant arrivés à l'expiration de leur mandat, on a procédé à l'élection des membres sortants. Le bureau se compose comme il suit pour l'année 1905: Président, M. Decramer; vice-présidents, MM. Baratte, Bouville, Godin; secrétaire général, M. Valentin; secrétaire adjoint, M. Gillard; trésorier, M. Meneboode; archiviste, M. Dobritz.

COMMISSION DES BATIMENTS CIVILS. — Par arrêté préfectoral, M. Grimpret, de Roubaix, ingénieur des ponts-et-chaussées à Lille, est nommé membre de la Commission des bâtiments civils, en remplacement de M. Contamine, décédé.

UNIVERSITE CATHOLIQUE.— *Faculté de droit.* — MM. Eug. Delepoulle et M. Gand sont nommés professeurs suppléants, et MM. A. de la Gorce et A. Bayart, maîtres de conférences, à dater du 1er janvier 1906.

L'EXPLOSION DE LA CITADELLE. — L'état des artilleurs blessés par l'explosion de la Citadelle est aujourd'hui des plus satisfaisants. On avait craint pour deux d'entre eux la perte de la vue; tout danger de cette nature est aujourd'hui heureusement écarté. Le sous-chef et le canonnier Yverlet ont quitté samedi l'hôpital militaire et sont partis en congé de convalescence d'un mois.

UNE AFFAIRE A DEBROUILLER. — Plusieurs patrons-tailleurs de Lille et de la région ont déposé une plainte en détournement de modèles de coupes contre un sieur W..., sujet belge, demeurant à Croix. W... a été interrogé par M. Carré de Malberg, juge d'instruction. Il a avoué avoir emporté les modèles chez lui, dans l'intention de les perfectionner. On ne sait donc encore s'il s'agit, dans cette affaire, d'un vol, d'une violation de secret de fabrication ou de concurrence déloyale.

Ne vous assurez pas sur la vie.
N'assurez pas de dot à vos enfants,
Ne versez rien en rente viagère,
Sans consulter les tarifs de la
SOCIETE GENERALE NEERLANDAISE.
Sérieux avantages. Sécurité absolue,
E. COLIN-LECOUTRE, agent général,
24, rue d'Alsace, Roubaix. 939-1

LA LOI DE DEUX ANS ET LES FILS DE BELGES

M. le Ministre de la Guerre fait savoir que les jeunes gens visés par la convention franco-belge, appartenant par leur âge à la classe 1903, qui seront inscrits, par application de ladite convention, sur les tableaux de recensement de la classe 1905, ne seront assujettis qu'à une année de service et seront, par suite, renvoyés dans leurs foyers avec la classe 1905.

Ceux qui appartiennent, par leur âge, à la classe 1904, feront deux ans de service. Il leur appartient d'accomplir leurs obligations militaires dès 1906 en réclamant leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe 1905.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit Anniversaire de 1re classe sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Christophe, à Tourcoing, le mardi 2 janvier 1906, à neuf heures, pour le repos des âmes de Monsieur Charles-Louis GILLES, décédé à Tourcoing, le 28 décembre 1904, dans sa 53e année, administré des Sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction, et de Dame veuve Charles GILLES, née Marie-Thérèse ROUSSEL, décédée à Tourcoing, le 17 février 1905, dans sa 50e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Maclou, à Wattrelos, le mardi 2 janvier 1906, à neuf heures et demie, pour le repos des âmes: de Monsieur Louis RIVELOIS, décédé à Wattrelos, le 4 décembre 1905, dans sa 86e année, et de Dame Victorine CLOEZ, son épouse, décédée à Wattrelos, le 5 novembre 1905, dans sa 82e année, tous deux administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois de Première classe sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de St-Eloi (Blanc-Seau), à Tourcoing, le mardi 2 janvier 1906, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Albert LECLERCQ, ancien Négociant en bois, ancien combattant de 1870-1871, époux de Dame Célina FRIQUET, décédé à Tourcoing (Blanc-Seau), le 30 novembre 1905, dans sa 62e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 30 décembre
Présidence de M. SÉE, vice-président

UNE SÉRIE D'ESCROQUERIES. — Armand Contamin, employé de commerce à Roubaix, n'a que 19 ans et il a déjà encouru trois condamnations; il est à nouveau poursuivi pour une série d'escroqueries qu'il a commises avec une particulière audace. Il avait résolu de faire un voyage d'agrément aux frais de ses victimes. En effet, le 7 août dernier, il partait à Douai, et de Douai à Arras avec une fille, Hélène Cattoire. A Arras, il télégraphia à M. Benoit Wilbot, négociant en tissus, rue Boucher-de-Perthes, à Roubaix, sous le faux nom d'un associé de M. Wilbot, demandant 200 francs. M. Wilbot, sans défiance, les envoya et Contamin, se munissant de deux témoins de complaisance, les toucha sans difficulté à la poste. Après avoir fait la noce pendant quelques jours, il s'en alla à Reims d'où, par le même procédé, en télégraphiant sous le nom de son frère, il obtint de Mme Ferret, de Roubaix, une nouvelle somme de 200 francs. « Ça n'a pas duré longtemps », ajouta tranquillement Contamin en racontant son histoire. D'Epernay, il télégraphia à M. Desgranges, de Roubaix, qui, croyant rendre service à son frère, lui envoie 300 francs. Il va à Paris, puis à Rouen où deux tentatives échouent: il télégraphie à M. Despinoy, de Cambrai, sous le nom d'un de ses courtiers, M. Lavalette, et à Mlle Masson, de Calais, lui demandant 300 francs pour son frère, M. Masson, qui habite également Roubaix. Le Tribunal, en présence de la répétition et de la gravité de ces escroqueries, qui, dit le jugement, dénotent une réelle perversité, condamne Armand Contamin à 1 an et 1 jour d'emprisonnement.

Adolphe Bataille, 18 ans, et J.-B. Trouchont, 20 ans, journaliers à Lys-lez-Lannoy, sont poursuivis comme les auteurs responsables d'une grave agression dont fut victime, dans la soirée du lundi 5 décembre, M. Henri Brisseau, serrurier, rue Kléber. Ces deux jeunes gens sont deux fraudeurs, déjà condamnés; Bataille est particulièrement mal noté par la police et notamment, lors des dernières grèves, il se livra, paraît-il, à des actes de violence pour obliger des ouvriers à arrêter le travail.

Vers onze heures du soir, M. Brisseau se rendait tranquillement chez sa sœur, Mme Nolf, cabaretière, rue de Roubaix, à Lannoy, quand, à l'extrémité de la rue du Bois, les deux prévenus s'avancèrent sur lui et se mirent à l'insulter. Tout à coup, Bataille sauta sur lui et lui porta à la figure un violent coup de couteau tandis que Trouchont le saisissait par derrière et le jetait à terre. Puis tous les deux prenaient la fuite. L'arme avait atteint M. Brisseau à l'œil droit, qui est complètement perdu; il a fallu l'enlever.

Bataille et Trouchont ne se rendent pas compte de la gravité de leur acte. « Nous étions ivres, dit Bataille; on ne sait pas pourquoi nous avons fait ça! »

Le Tribunal condamne Adolphe Bataille en une année d'emprisonnement; Trouchont à 1 mois de la même peine.

UN ABUS DE CONFIANCE. — Jules Deschamps, 47 ans, tisserand à Roubaix, faisait un peu le courtage de bière pour M. Bayard, brasseur à Lys-lez-Lannoy; il a touché de M. Moïse Verrue, maraîcher à Wattrelos, le prix d'une rondelle, soit 10 francs, et a conservé l'argent pour lui. Il est condamné pour abus de confiance à 24 heures de prison avec sursis.

AFFAIRES DIVERSES. — Marie Vanhouteghem, 18 ans, soigneuse à Roubaix, rue de Flandre, fraude de 13 kil. d'allumettes, le 27 décembre, vers cinq heures et demie du matin, plaine Grimonprez, à Wattrelos, 6 jours de prison avec sursis et 500 fr. d'amende. — Edmond Devos, infraction à un arrêté d'interdiction de séjour, 15 jours de prison. — Marie Cornaly, 45 ans, ménagère, infraction à un arrêté d'expulsion, 40 jours. — Camille Valdeman, infraction à expulsion, 15 jours. — Léonard Isebaert, 44 ans, fileur à Leers, 2 mois de prison pour vol de cuivre, le 3 septembre, à l'usine Lecroart.

—x—

Louis Gaillez, journalier à Roubaix, a été condamné à trois jours de prison, et non à six jours, pour vente de gravures obscènes au marché de Tourcoing.

CARTES DE VISITES

La Librairie du Journal de Roubaix offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année:

100 cartes ivoire (typographie)	1.25
100 cartes ivoire (calligraphie)	1.75
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire deuil (typographie)	2.50
100 cartes ivoire deuil (calligraphie)	3.00
100 cartes ivoire deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une *jolie boîte* contenant:	
100 cartes ivoire (typographie) et 100 envel.	1.75
Même boîte (calligraphie)	2.25
» » (gravure)	2.75
» » deuil (typographie)	3.50
» » » (calligraphie)	4.00
» » » (gravure)	4.50

Pour Tourcoing, les commandes sont reçues 5, rue Carnot.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne.* — Réunions du dimanche 31 décembre, 22, rue de la Paix: A 4 heures, Société St-Louis, recette mensuelle; à 4 h. 30, Société Saint-Remi, recette mensuelle; à 5 heures, Société Saint-Paul, recette mensuelle; à 5 heures, Société Saint-Gervais, recette mensuelle.

— *Fédération des Syndicats de l'Industrie Roubaisienne. — Syndicat des ouvrières des industries textiles réunies de Roubaix.* — Bureau de placement gratuit, 22, rue de la Paix: Dimanche, de huit heures et demie à neuf heures et demie.

— *Trouvailles.* — Mme Rapsaert, rue Pierre-Motte, 13, a trouvé une alliance en or avec inscription. — L'agent Vanhuysse a trouvé, rue de la Gare, un parapluie et un caoutchouc.

WATTRELOS. — *Club des Rigolos de la Houzarde.* — Réunion générale dimanche 31, à deux heures, chez M. Clément Hallumier, pour la sortie.

TOURCOING. — Les ouvriers de l'ébouage engagent leurs concitoyens de ne pas donner d'étrennes le jour de l'an aux personnes qui se présenteraient non munies de plaques.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Une lettre de Mgr l'Archevêque de Cambrai AU SOUVERAIN PONTIFE

Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, a adressé la lettre suivante au pape Pie X:

Cambrai, le 18 décembre 1905.

Très Saint-Père,

En cette fin d'année, assombrie par les nombreuses et graves préoccupations nées de douloureux événements, au lendemain de la promulgation d'une loi néfaste qui prétend séparer la France de l'Eglise, les évêques et leurs peuples se tournent d'instinct vers le Siège de Pierre et, serrés de plus près autour du Vicaire de Jésus-Christ, ils tiennent à lui faire une nouvelle profession de leur foi catholique et de leur amour filial.

Pour répondre à cet élan de nos cœurs, je viens en mon nom personnel, en celui de mon auxiliaire vénéré, l'évêque de Lydda, en celui de mon clergé et de tous mes diocésains, déposer aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de notre soumission absolue et de notre inviolable attachement. Nous croyons, Très Saint-Père, tout ce que vous enseignez et nous réprouvons tout ce que vous condamnez. Nous affirmons que l'Eglise est une, et nous croyons avec saint Cyprien « qu'il n'y a qu'un seul Dieu, un seul Christ, une seule Eglise du Christ, une seule foi, un seul peuple qui, par le lien de la concorde, est établi dans l'unité solide du même corps. L'unité ne peut pas être scindée: quiconque ne garde pas cette unité ne garde pas la loi de Dieu, ne garde pas la foi du Père et du Fils, ne garde ni la vie ni le salut. »

Non contents d'affirmer notre foi, nous tenons, Très Saint-Père, à Vous assurer de notre entière obéissance; nous voulons tout ce que Vous voudrez, et nous attendons avec calme, prêts à suivre ponctuellement les instructions et les ordres que, éclairé par l'Esprit-Saint, Vous enverrez.

Nous prions enfin Votre Sainteté d'agréer les vœux ardents que nous formons pour la fécondité et la gloire de son Pontificat. Vivez longtemps, Très Saint-Père, pour le bien de l'Eglise; soyez heureux, autant du moins qu'il est possible de l'être dans une prison, parmi les soucis et les peines. Que le Père des miséricordes, que le Dieu de toute consolation vous donne cette grande joie de voir le triomphe de l'Eglise, de voir bientôt notre chère France, repentante et guérie, officiellement réconciliée avec Dieu et avec son Vicaire.

Pour nous, nous sommes sous le pressoir; mais la lutte à soutenir, quelque douloureuse et longue qu'elle puisse être, ne nous effraie: aidés du secours de Dieu, soutenus par la Vierge Marie, éclairés et guidés par Vos conseils et Vos ordres, Très Saint-Père, nous ferons avec calme et patience, mais aussi avec fermeté, notre devoir, tout notre devoir, fallût-il à cause de lui aller en prison, en exil ou même à la mort: nous ignorons ce que l'avenir nous réserve, mais le passé nous instruit.

On prétend nous séparer du Pape? on ne nous connait pas! — Dieu nous en est témoin, Très Saint-Père, rien au monde, ni les malheurs présents, ni les souffrances futures, ni les embûches des méchants, ni les trahisons des faibles, rien ne pourra nous séparer de Vous, car rien ne nous séparera de la charité du Christ! Agréez-en l'assurance, Très Saint-Père; acceptez nos vœux et bénissez le troupeau et le Pasteur, dont la vieillesse est et restera ce que fut le printemps de son sacerdoce, une profession d'amour et de fidélité à Jésus-Christ et à son Vicaire.

† MARIE-ALPHONSE, *archevêque de Cambrai.*
— † HENRI MONNIER, *évêque de Lydda, auxiliaire de Cambrai.*

Le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat a répondu:

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Dans ma profonde reconnaissance pour les vœux exquis et vraiment courtois que Votre Seigneurie m'a transmis, je prie Notre-Seigneur de la bénir largement et surabondamment.

Je me suis empressé de remettre la lettre destinée à Sa Sainteté. Le Souverain Pontife l'a reçue avec une vraie joie et me charge de vous en remercier; en retour, une bénédiction apostolique est accordée à l'archevêque et à son peuple.

Je suis heureux de me redire, de Votre Illustrissime et Révérendissime Seigneurie, le serviteur dévoué,

R. Card. MERRY DEL VAL.

Rome, 23 décembre 1905.

LES VŒUX DU CLERGÉ A Mgr SONNOIS
L'Archevêque de Cambrai et la Séparation

La veille de Noël, après la Grand'Messe, Mgr de Lydda, entouré de MM. les vicaires généraux, des membres du Chapitre, des supérieurs et des directeurs du Grand Séminaire, du Séminaire de Philosophie, du Petit Séminaire, du Collège de N.-D. de Grâce et du clergé de la ville, a présenté à Mgr l'archevêque les vœux du Clergé.

Sa Grandeur a répondu par l'allocution suivante:

Monseigneur,

Je vous remercie de tout cœur des paroles que vous venez de m'adresser au nom du clergé diocésain. A cette heure troublée, l'union entre nous doit être plus étroite que jamais: pour triompher des difficultés nombreuses et graves qui nous attendent, pour éviter les embûches sournoises qui nous serons tendues, pour sortir des dangers pressants auxquels nous serons exposés, il faut que nous ne fassions qu'un cœur et qu'une âme.

Je sais que je peux compter sur vous tous, messieurs; j'en bénis Dieu et je vous en remercie. De votre côté, comptez absolument sur moi et sur mes dévoués collaborateurs; nous n'avons qu'un même esprit et un même cœur. — Malgré le poids des années, je vous affirme devant Dieu que, avec sa grâce, vous me trouverez toujours dans le droit chemin. Comptez sur moi pour vous garder dans l'union la plus intime avec le Vicaire de Jésus-Christ; union dans la foi à tout ce qu'il enseigne et dans la réprobation de tout ce qu'il condamne; union dans l'obéissance prompte et absolue, même si les directions qu'il nous donnera sont opposées à notre propre manière de voir; union enfin dans l'amour filial le plus activement dévoué. Comptez sur moi pour maintenir le diocèse dans ses vieilles traditions de solidité et de vaillance. Nous ne savons où nous conduit la Providence de Dieu; mais quelque sacrifice qu'elle exige de nous, ne perdons pas de vue que notre mission est de combattre et que nul ne sera couronné s'il n'a vaillamment combattu.

La loi de séparation, sous laquelle on veut courber et asservir l'Eglise de France, est injuste dans ses motifs! schismatique dans ses tendances; funeste dans sa fin; je proteste contre elle comme évêque et comme Français. Elle est un outrage sanglant au Pape qu'elle affecte d'ignorer; elle est un attentat contre la religion du pays qu'elle tend à détruire; elle est la violation cynique de tous les droits et de toutes les libertés de l'Eglise; elle est enfin un long cri de révolte contre Dieu et contre son Christ; pour tous ces motifs, je la réprouve. J'ignore ce que le Pape décidera à son sujet: s'il veut que nous la subissions, nous obéirons, faisant taire nos répugnances et nos craintes; s'il ordonne au contraire de considérer cette loi néfaste comme n'existant pas, oh! alors, messieurs, nous souvenant des grands exemples de nos pères, nous saurons, aux injonctions qui nous seront faites, répondre avec la fierté de l'amour de Dieu: « *Non licet* », il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

J'ai tenu à vous dire ces choses, messieurs; mais, malgré l'immense tristesse qui emplit nos âmes, gardons haut les cœurs; envisageons la situation qui nous est faite sans trouble, sans crainte, sans défaillance, afin d'en tirer le parti le moins mauvais possible, et d'en sortir avec honneur pour nous et profit pour la Sainte-Eglise. Gardons haut les cœurs avec la Sainte Espérance. Croyez-moi, vous dirai-je avec saint Bernard, la vigne émondée repoussera plus vigoureuse et plus productive — *putata repullulant:* — la sève, un moment refoulée, remontera dans les rameaux pour se répandre partout avec une intensité nouvelle: — *effugata redeunt;* — le foyer qui semble éteint et refroidi se ravivera ardent et brillant: — *reaccendentur extincta:* — et l'engourdissement de l'indifférence fera place à une vie nouvelle, active, généreuse et joyeuse: — *sopita denuo excitantur.* Ce sont là mes espérances; nous en demanderons demain, tous ensemble, la réalisation au Sacré-Cœur de Jésus; ce sont mes souhaits, je vous les laisse, messieurs, avec la bénédiction de Dieu qui la donne toujours à ceux qui l'implorent.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. Decourcelle, aumônier de l'école Ozanam, à Lille, est nommé pro-curé de Ruesnes. — M. Durut, vicaire à Condé, est transféré à Poix-du-Nord. — M. Drouart, professeur à Hazebrouck (Saint-François), est nommé vicaire à Noordpeene. — M. Vermelle, vicaire à Wervicq, est transféré à Caestre. — M. Lucas, professeur à Cambrai (Notre-Dame de Grâce), est nommé vicaire à Marcoing. — M. Débarbieux, vicaire à Cysoing, est transféré à Péronne. — M. Pesin, vicaire à Ruesnes, est transféré à Cysoing. — M. Deback, professeur à Hazebrouck (Saint-Jacques), est nommé vicaire à Rubrouck. — M. Delos, vicaire à Nieppe (Notre-Dame), est transféré à Hellemmes (Notre-Dame). — M. Patinier, vicaire à Tourcoing (Saint-Eloi), est transféré à Nieppe (Notre-Dame). — M. Baudchon, vicaire à Denain (Saint-Joseph), est transféré à Fontaine-au-Pire.

TOURCOING. — *Paroisse Notre-Dame.* — Dimanche soir, après le salut de six heures, le Saint-Sacrement sera exposé toute la nuit dans cette église. De huit heures à neuf heures aura lieu l'Adoration nocturne publique, après laquelle l'église restera ouverte pour les hommes seulement. A onze heures et demie aura lieu la procession de réparation; une messe sera célébrée à minuit.

FOURRURES

« LEON », 40, rue de l'Epeule. Fourrures en skungs, astrakan, martres, castor, vison, mongolie, etc. Réparations. Transformations. Maison de confiance, le meilleur marché de la région. 94394

CONCERTS & SPECTACLES

THEATRE-HIPPODROME DE ROUBAIX. — *Tournée Baret.* — Les quatre représentations de *La belle Marseillaise* auront lieu aujourd'hui dimanche et demain lundi 1er janvier, en matinée et en soirée.

La répétition générale a eu lieu hier soir, pour permettre de régler le ballet avec le concours de l'orchestre des professeurs et élèves du Conservatoire de Roubaix.

ROUBAIX. — *Théâtre du Fontenoy.* — Aujourd'hui, à six heures, représentation de gala, au bénéfice de M. Dolnay, régisseur général, grand 1er comique: *La Marchande de Fleurs*, drame en cinq actes et dix tableaux (au 5e tableau, intermède musical par Mlle Merys et M. Castille, de l'Eldorado, de Paris); *Poil-de-Carotte*, comédie en un acte; *L'Homme n'est pas parfait*, vaudeville. Location, 25, rue Richard-Lenoir.

— *Théâtre-Concert des Variétés.* — Aujourd'hui dimanche 31 décembre, *Le Bossu ou le Petit Parisien*, drame en 10 tableaux, et *Durand et Durand*, comédie en 3 actes. — Demain lundi, *Martyre!* drame en cinq actes, et *Les Cinq Choux de la Varenne*, folie-vaudeville en 4 actes. — Bureaux à 5 h., rideau à 6 heures.

CAFÉ PANDORE. — Ce soir, à 5 h. 1/2, grand concert avec le concours de M. **ARNOLDY**, baryton d'opéra; M. Maurice, comique de genre; Mme Agache, romancière tyrolienne; Mlle Irène Merville, gommeuse. Orchestre symphonique. Entrée libre. 94710

HIPPODROME-THÉATRE DE ROUBAIX
Dimanche 31 décembre et lundi 1er janvier
MATINEES ET SOIREES
LA BELLE MARSEILLAISE
Spectacle de famille, subventionné. Impresario C. Baret
Samedi 30 décembre, à 8 h. 1/2
REPETITION GENERALE PUBLIQUE
au prix ordinaire des places. 94356

THÉATRE DU FONTENOY
Bureaux: 5 h. 1/2 *Dimanche 31 décembre* Rideau: 6 h.
Grande représentation de gala au bénéfice de M. Albert Dolnay, régisseur général; grand 1er comique.
Pour la première fois à Roubaix:
LA MARCHANDE DE FLEURS
Drame en cinq actes et dix tableaux.
Au 5me tableau: Les chanteurs des rues. Intermède musical, par Mlle Merys et M. Castille, de l'Eldorado de Paris.
POIL-DE-CAROTTE
Comédie en 1 acte.
L'HOMME N'EST PAS PARFAIT
Vaudeville en 1 acte.
Ordre du spectacle: 1° L'Homme n'est pas parfait; 2° La Marchande de fleurs; 3° Poil-de-Carotte.
Prix des places: Loges de face: 2 fr. 50; Loges de côté: 2 fr.; Fauteuils: 1 fr. 50; Parquet: 1 fr.; Parterre: 0,75; Galeries: 0,40. Location, 25, rue Richard-Lenoir. 94398

THÉATRE-CONCERT DES VARIÉTÉS
L. COUVREUR, directeur-gérant
Bur. à 5 h. 1/2 *Dimanche 31 décembre* 1905 Rid. à 6 h.
Le Bossu ou le Petit Parisien, gr. dr. en 10 tab.
Durand et Durand, comédie en 3 actes. 94720d

Salle Dominique
Dimanche 31 décembre 1905
GRAND BAL
Lundi 1er janvier 1906. BAL MASQUÉ
Cavalier, 1 fr. Dame, 0,50 cent. On dansera toutes les danses nouvelles. *Costumes dans l'établissement.* Eventails offerts aux dames masquées. 94304

"Brasserie du Nord", chez DUBOIS
CONCERTS TOUS LES SOIRS. 94693

BRASSERIE des FAMILLES, Tourcoing
Fête de l'an. Dimanche 31 décembre et lundi 1er janvier. Concerts de gala. Deux grandes attractions. Mlle **Laurent,** diction; Mlle **Deval,** comique excentrique; M. **Tavernier,** comique à transformations; **Les Cil d'or,** excentriques chanteurs et danseurs; M. **Momejan,** comic-transformist dans ses créations; **Canta Lux,** créatrice de chansons lumineuses et transformations multicolores. **Plus de 100 costumes par soirée. A la demande générale, la plus grande attraction sensationnelle: FORTUNIO et ses 4 lions avec le concours de JOZ dans ses exercices du Cercle de la mort au-dessus de la cage aux lions.** 94709

BOUCHERIE JEANNE-D'ARC. — Viandes de 1er choix. Service à domicile. — Téléphone 960. 619

NORD

UNE EXPLOSION A SAINT-AMAND. — Une explosion suivie d'un incendie s'est produite, hier matin, chez M. Baudet, rue Marillon. Des vapeurs d'essence s'étant dégagées d'une remise, dans laquelle se trouvait une automobile, il se produisit une formidable explosion. L'automobile et le plancher furent projetés à un demi-mètre du sol, tandis que les flammes envahissaient la remise, faisant voler les carreaux en mille éclats, en même temps que le ciment des murailles craquait avec force.

On a dû faire la part du feu. Les dégâts sont peu importants. Le mécanicien-chauffeur, M. Coqueriaux, a reçu d'assez graves brûlures.

NAUFRAGE D'UNE GOELETTE DUNKERQUOISE. — La goëlette *Etincelle*, affrétée par la Russie, qui était partie de Dunkerque pour Cherbourg, a fait naufrage sur la côte Ouest. L'équipage a été sauvé.

Un bon Conseil

Par cette température, les personnes qui ont de violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, se soulagent instantanément et guérissent progressivement en employant la Poudre Louis Legras, ce précieux remède qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris. 74069

PAS-DE-CALAIS

UN DRAME EN MER

Nous avons signalé la disparition simultanée de deux marins de la *Providence* au large de Calais.

D'après les bruits, il y a eu querelle puis lutte entre les deux marins: Schrooten et Tétard. Au cours de la rixe, Schrooten jeta son adversaire à la mer.

Ce meurtre s'était accompli, dit-on, sans que l'équipage osât intervenir. Cependant, le coup fait, chacun comprit la part de lourde responsabilité qu'il aurait à supporter s'il gardait le silence. Les marins reprochèrent à Tétard son épouvantable forfait, le traitèrent d'assassin et menacèrent de le dénoncer. Le corps de l'infortuné Schrooten avait déjà disparu. On ne pouvait songer à le sauver.

Enjambant alors le plat-bord, Tétard, à son tour, se jeta à l'eau. L'équipage se précipita au canot, qui fut mis à la mer, mais toutes les recherches furent vaines. Une enquête est ouverte.

UN CAMBRIOLAGE A L'EGLISE DE CALONNE-RICOUART. — Ayant constaté, le 2 novembre dernier, en pénétrant dans l'église, que les quatre troncs étaient fracturés et vidés de leur contenu, M. l'abbé Codpin, curé de Calonne-Ricouart, se contenta de les faire réparer. Mais le fait s'étant renouvelé le jour de Noël, il goûta peu la récidive et déposa une plainte en justice.

FIANCÉS !! **POUR VOS BIJOUX,** adressez-vous à la Maison **J. DEKIMPE, 5, rue des Moulins, Mouscron.** Alliances or contrôlé, à 3 fr. 50 le gramme. Bagues fiançailles diamant, depuis 20 fr. Parures diamant, depuis 50 fr. Grand choix de bijouterie or et chaînes or, pour homme et dames. Spécialité de montres de précision.
Achat et échange d'or, d'argent et de diamants Au plus haut prix. 873

AGENCE LUBIN Les Indes, Tunisie, Algérie, Italie, Egypte
Excursions collectives et particulières. Coupons d'hôtels. Progr. et devis fco. — **LILLE, 37, rue Faidherbe.** 672—1

BELGIQUE

LA QUESTION DE L'ESPIERRE est revenue devant le Sénat.

M. Raepsaet a demandé à l'honorable chef du cabinet de dire, d'une façon formelle, où en est l'éternelle question de l'Espierre et quand et comment il compte pouvoir la résoudre?

« Jamais depuis dix-huit ans, a-t-il dit, que je m'en suis occupé, sans répit, dans cette enceinte et à la Chambre voisine, je n'ai obtenu une réponse péremptoire à cette question vitale pour mon arrondissement; il y a plus: aujourd'hui, je constate que l'usine de Grimonpont chôme depuis décembre 1900 et que les boues putrides de l'Espierre passent librement à travers cette usine pour venir empoisonner les eaux de l'Escaut, à concurrence de 120,000 mètres cubes par jour. »

M. Astère Vercruysse a dit à son tour:

« M. Braun estime que la solution de cette question consisterait en un aqueduc qui transporterait les eaux polluées directement à la mer. Pour moi, je partage l'avis de l'honorable ministre des Finances, qui, dans l'intérêt général, estime qu'il n'y a plus une goutte d'eau à distraire de notre Escaut.

» La solution de la question de l'Espierre est bien simple, nous l'avons indiquée plusieurs fois. La législation française est la même que la législation belge. Si elle était observée, chaque usine devrait épurer ses eaux elle-même et l'établissement de Grimonpont ne servirait qu'à achever les épurations particulières qui seraient incomplètes. »

LA TUBERCULOSE BOVINE. — *Importantes expériences en Belgique.* — Sous la direction de l'inspection vétérinaire, on a fait en Belgique des expériences très intéressantes sur la vaccination antituberculeuse des vaches.

A l'Ecole vétérinaire, on a effectué des expériences de contrôle, tandis que chez une centaine de particuliers on expérimentait pratiquement, sur leurs animaux, la valeur de la méthode de Behring.

La culture de Behring, que l'on inocule aux vaches, est formée de bacilles de la tuberculose humaine atténués par la vieillesse et la dessication.

Les expériences faites en Belgique prouvent à l'évidence que la méthode de Behring est réellement efficace: la vaccination rend les vaches réfractaires à la tuberculose.

On se rend compte immédiatement de l'importance énorme de ces constatations. Si l'on oblige tous les propriétaires de vaches laitières à soumettre leurs bêtes à la vaccination, le cheptel belge sera complètement indemne dans quelques années, — et la tuberculose bovine ne pourra plus être transmise à l'homme, le lait devant être nécessairement vierge de tout germe.

FAITS DIVERS. — Jeudi soir, un accident s'est produit à l'Alhambra. Un machiniste qui se trouvait sous le cintre, est venu s'abattre, la tête la première, sur la scène. Il était tombé d'une dizaine de mètres dans les coulisses. Le médecin de service accourut. Il constata que le malheureux était grièvement blessé au crâne et le fit transporter à l'hôpital Saint-Jean; il est marié et père de cinq enfants. C'est un nommé Charles Duwé, demeurant rue du Billard, à Molenbeek-Saint-Jean. — Vendredi matin, le train quittant Liége-Longdoz à 11 h. 10, a écrasé, au passage à niveau de Bressoux, une femme nommée Marie C... La victime a eu la tête horriblement broyée. Elle était quelque peu simple d'esprit. — Jeudi matin, un jeune homme paraissant âgé de 16 ans, vêtu en ouvrier, traversait le passage à niveau du chemin de fer près de la gare de Coutich, lorsque survint l'express de Bruxelles. Le malheureux n'eut pas le temps de se sauver. Il fut littéralement réduit en bouillie. On n'a pu établir son identité. — Un vol important d'obligations a été accompli à Spy, au préjudice de M. Alexandre Broze, rentier. Les obligations disparues sont au nombre de quarante-quatre et elles ont chacune une valeur de 500 francs. Le vol a été commis entre le 15 et le 27 décembre. Les obligations ont été soustraites d'un meuble qui a été ouvert au moyen d'une fausse clef. Le Parquet de Namur a décerné un mandat d'arrêt à charge d'une gamine de quinze ans, nommée Léopoldine Vandy, qui a été écrouée à la prison de Namur. Léopoldine Vandy se rendait de temps en temps chez M. Broze et c'est ce qui a éveillé les soupçons. Ajoutons que Léopoldine Vandy nie le vol qu'on lui reproche et que les actions restent introuvables. — Dans la nuit du 26 au 27, une rixe a éclaté au Gymel, hameau de Langdorp. Un nommé Verbist a reçu plusieurs coups de couteau qui mettent ses jours en danger. Un des agresseurs, nommé Luyten, âgé de 22 ans, fut trouvé, jeudi matin, sur le rail d'Aerschot à Diest, la tête séparée du tronc gisant à côté du cadavre. Le malheureux, craignant d'être arrêté, affolé, s'était suicidé. — Le matelot John Dendal se rendant à bord de son navire amarré dans le bassin Mexico, à Anvers, fit un faux pas, tomba dans l'eau et se noya. Le cadavre a été repêché le lendemain matin. — Une nouvelle noyade est signalée à Moll. C'est la quatrième en trois jours. Cette fois-ci, c'est un employé des travaux de dragage qui, longeant le canal à vélo, est tombé dans l'eau et a péri. Le malheureux était le seul soutien de sa vieille mère, qui reste sans ressources. — On a trouvé sur la route de Veerle le cadavre du nommé Vander Borght, fils du cultivateur de ce nom. La tête était fracassée et on crut d'abord à un crime. L'enquête pourtant a révélé que le jeune homme a été écrasé par son propre chariot, sur lequel il s'était mis debout en poussant les chevaux au triple galop.

COURTRAI

PAR SUITE DE L'EXTENSION DE SON COMMERCE DE VACHES LAITIÈRES, génisses et vaches maigres, M. Emile Deneckere-Vanneste, ira se fixer à partir du 1er janvier 1906, dans la maison dernièrement occupée par M. Arthur Doutreligne, à Walle-Courtrai.

Les personnes désireuses d'entrer en relations commerciales avec M. Emile Deneckere, peuvent prendre le train jusqu'au hameau « Het Hooge », situé à cinq minutes de son habitation. 94726d

MOUSCRON

AU BILLARD LABYRINTHE, chez M. Leloup, Grand'Place, le *vélo* sera mis en jeu aujourd'hui dimanche. 94725d

Docteur J. Vanhaverbeke, médecin-dentiste à consulter tous les jours r. de la Station, 161, Mouscron. 957

LA PLACE DE CONDUCTEUR des travaux de la ville est vacante. Traitement initial 1.600 francs. Les candidats doivent posséder parfaitement les langues française et flamande et justifier de connaissances techniques suffisantes. Les demandes doivent être adressées à l'Administration communale avant le 20 janvier 1906. 93850

MENIN

A VENDRE SUR LA FRONTIÈRE MENIN, grande propriété pouvant servir pensionnat, fabrique, etc. S'adresser, directeur, Abattoir, Courtrai. 94721d

TOURNAI

Aug. BOURGEOIS, agent de change, 11, rue du Four Chapitre, Tournai. Achat et vente de toutes valeurs belges et étrangères. Paiement sans aucun frais des coupons belges et étrangers. 53

Pour les Etrennes, aux *GALERIES LILLOISES*, grande vente de Jouets, Cadeaux pour Fêtes. Confiserie. Voir l'atelier de *photo.* 94681

ETABLISSEMENT D'HYDROTHÉRAPIE du Docteur DELAUNOIS Bonsecours-Péruwelz